



Comptabilités

Revue d'histoire des comptabilités

9 | 2017

Les comptables au Moyen Âge : parcours collectifs et individuels

Les comptables au Moyen Âge : parcours collectifs et individuels. Introduction

Jean-Baptiste Santamaria



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/comptabilites/2216>

ISSN : 1775-3554

Éditeur

IRHIS-UMR 8529

Référence électronique

Jean-Baptiste Santamaria, « Les comptables au Moyen Âge : parcours collectifs et individuels. Introduction », *Comptabilités* [En ligne], 9 | 2017, mis en ligne le 30 janvier 2017, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/comptabilites/2216>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Tous droits réservés

Les comptables au Moyen Âge : parcours collectifs et individuels. Introduction

Jean-Baptiste Santamaria

- 1 La première table ronde du groupe de recherche sur les comptabilités médiévales avait posé dès 2008 un certain nombre de jalons et de thèmes d'études, qui abordaient tous plus ou moins directement la figure du comptable, sous différents angles, mais toujours de manière indirecte. On rappellera que l'étude des enjeux codicologiques et diplomatiques avait déjà posé la question du rapport entre institution normative, auteur du compte, scribe, rédacteur et « fabricant » : au final, de qui la comptabilité était-elle l'œuvre et comment expliquer tant de similitudes formelles d'un bout à l'autre du royaume ? La question se posait en Bourgogne, en Artois, en Normandie, mais aussi dans les cadres municipaux et ecclésiastiques, faisant déjà apparaître la diversité des statuts du comptable mais des savoirs assez similaires¹. Avec les journées consacrées en 2010 au vocabulaire et à la rhétorique², puis en 2011 aux savoirs et savoir-faire comptables, depuis les comptabilités à partie double jusqu'aux registres princiers ou urbains, à travers les gestes, la maîtrise mathématique, les compétences d'écritures³, pointait tout l'enjeu de la formation, des compétences, des savoirs qui confèrent aux comptables leur utilité sociale, leur statut, leur valeur. Apparaissait déjà un monde marchand entre Lyon et l'Italie, mais aussi l'univers des officiers et gens d'Église, et même des mathématiciens : là encore, c'était une invitation à cerner les parcours, les transferts de compétence d'une sphère à l'autre. Autant de tables rondes qui continuent de nourrir les numéros de la revue en ligne *Comptabilité(s)*. Autant de pistes reprises lors du colloque aux Archives nationales en 2012⁴, sans pour autant aller jusqu'à centrer l'étude sur ces « comptables ».
- 2 La place des individus en charge de produire, de manier, de contrôler cette comptabilité médiévale restait donc à envisager.
- 3 Les comptables n'ont certes pas été des oubliés de l'histoire, du moins les plus hauts officiers. Les critiques violentes de Lucien Febvre et de l'école des Annales contre l'approche institutionnelle développée notamment par Henri Jassemin⁵, avaient

probablement encouragé un revirement vers l'étude sociale du personnel des « comptables » au service de l'État. Les travaux prosopographiques nombreux ont de fait éclairé ce milieu, notamment ceux de Francine Leclercq pour les gens de la Chambre des comptes de Lille⁶, ou de John Bartier pour les gens de finances en général⁷, fournissant par ailleurs dès 1943 une petite monographie sur le cas d'un marchand et comptable bourguignon, Odot Molain⁸. Dans cette perspective, on rappellera la thèse inédite de Danièle Prevost sur le personnel de la Chambre des comptes de Paris, tout à fait essentielle pour notre propos⁹. La veine sociologique a été poussée de manière plus systématique en Flandre notamment grâce à Tim Soens¹⁰ pour les receveurs locaux et Jan Dumolyn pour les officiers centraux¹¹. La volonté de prendre en compte pratique et carrières a également été au cœur des travaux sur la constitution des États princiers, que ce soit la Bretagne de Jean Kerhervé¹² ou le Bourbonnais d'Olivier Mattéoni¹³. Grâce aux approches renouvelées de la recherche touchant les pratiques de l'écrit, la production des documents, les savoirs techniques, le lien entre carrière et culture professionnelle est désormais davantage au centre des recherches. Le goût de la recherche pour les écritures administratives et l'écriture « pragmatique »¹⁴ au sens large a permis de poser la question des liens entre ces savoirs et d'une part la construction des pouvoirs et d'autre le profil des carrières de spécialistes de l'écrit et notamment de comptables, en particulier dans les cercles du pouvoir pontifical¹⁵ et des principautés¹⁶, mais aussi évidemment des villes qu'elles soient hennuyères¹⁷, françaises¹⁸ et italiennes¹⁹.

- 4 Les rencontres précédentes avaient montré la diversité des statuts d'intervenants dans la mise en forme de la comptabilité : comptables municipaux, ecclésiastiques, comptables privés ont été largement évoqués. Sans nier les singularités de chaque carrière, la simple forme matérielle et diplomatique des comptes avait ouvert sur la question des circulations entre milieux marchands, ecclésiastiques, administratifs, un mode d'approche dont le colloque organisé dans le cadre de l'ANR GEMMA à Aix en Provence, « De l'autel à l'écritoire » a montré parallèlement l'intérêt en cherchant à peser le rôle des notaires, marchands et clercs dans la construction des comptabilités si caractéristiques de la fin du Moyen Âge²⁰. La démarche ne peut d'ailleurs se concevoir seulement en termes d'influences d'un type de comptables sur les autres, tant les rapports sont complexes, les parcours croisés et les situations diverses.
- 5 À ce titre, articuler les pratiques professionnelles et les trajectoires sociales de groupes et d'individus, comprendre ces « parcours de comptables » est une étape indispensable. La formation, l'acquisition de compétences à la fois pratiques, juridiques et mathématiques constituent un apprentissage à comparer à celui des métiers qui en font un élément d'identité, un enjeu de pouvoir économique tout en cherchant à contrôler des connaissances précieuses²¹
- 6 Être comptable implique une familiarité avec l'argent, la finance, et ses réseaux : les parcours individuels peuvent permettre de répondre à l'insertion spatiale, sociale et économique des experts en fait de compte. Les changements de carrière, le passage du service d'un marchand à celui de la ville par exemple, sont également utiles pour comprendre les circulations des modèles comptables, mais aussi les multiples conflits d'intérêt relatifs à la gestion des finances. Se pose par ailleurs la place de ces comptes dans leur vie : activité annexe, fondement d'une légitimité technique, instrument permettant d'atteindre de plus hautes sphères ? On sait que l'enjeu des savoirs est essentiel dans la promotion du statut des officiers comme de la définition d'une science politique au sein de la monarchie française notamment, et que théologiens et juristes ont

assez largement imposé leur domination sur d'autres compétences jugées pourtant utiles au gouvernement à l'époque, comme celle des astrologues²². Y a-t-il quelque chose comme une « carrière comptable », ou des parcours empruntant entre autres voies celle des comptes ?

- 7 À un niveau collectif, la constitution de lignées de comptables, de milieux fournissant des agents en nombre, tels qu'on les voit apparaître dans les familles qui gravitent autour des Chambres des comptes ou des chapitres canoniaux, peut conduire à considérer le parcours des comptables sur plusieurs générations. Surtout, parce que la compétence ne fait pas tout pour des hommes qui sont des manieurs d'argent, l'appartenance du comptable à un milieu capable de fournir un accès au crédit peut également expliquer son recrutement et son avancement : la capacité à compter est-elle toujours l'élément fondamental dans ces carrières ? La pratique des comptes est, par ailleurs, parfois un instrument de la mobilité : mobilité géographique qui a pu entraîner des déplacements lointains, dans le service de l'Église, de princes étrangers, ou au sein d'entités politiques composites²³. La circulation des hommes a pu entraîner celle des pratiques, ce qui concerne en particulier les nombreux Italiens que l'on retrouve dans les comptabilités de toute l'Europe²⁴. La mobilité est également sociale : les parcours sont donc aussi à mesurer en termes d'enrichissement par des moyens plus ou moins honnêtes, en terme de faculté à intégrer la noblesse pour des manieurs d'argent au passé parfois trouble. Les logiques d'investissements fonciers mais aussi les fondations pieuses ou l'acquisition de livres ou d'œuvres d'art permettent d'envisager leur stratégie de légitimation de leur action et de leur réussite, voire de leurs échecs, en partie tributaires des regards de la société sur ces individus.
- 8 Les contributions ici rassemblées concernent bien des « comptables » dans le sens où tous ont tenu des comptes par délégation d'autorité, et étaient donc généralement chargés de la rédaction mais aussi le plus souvent légalement responsables des deniers dont ils avaient la gestion, et qui appartenaient à d'autres : ville, prince, œuvre charitable... Le comptable reçoit une fonction par délégation, et est donc avant tout rattaché au monde de l'office, monde au sein duquel il est particulièrement associé à la gestion des revenus et dépenses d'autrui dont il doit rendre compte, ce par quoi il est « comptable ». Trois auteurs ont pêché dans le vivier riche des comptabilités princières, en premier lieu les principautés du Nord. Le cas des receveurs du Luxembourg traité par Jean-Marie Yante pose la question du recrutement dans la stratégie de prise de possession du comté par les ducs de Bourgogne, et l'étude démontre l'habileté d'une stratégie combinant le recours à des lignages de serviteurs éprouvés de l'État, notamment flamands, ainsi que l'appel à une bourgeoisie d'affaire locale ; la trajectoire des carrières montre d'ailleurs que cette intégration pouvait mener jusqu'à l'administration centrale. Le cas des receveurs du domaine en Artois aux XIV^e et XV^e siècles conduit également à considérer le recrutement comme une manière d'intégrer les grandes villes du comté, Saint-Omer et Arras dans la politique bourguignonne. Mais le processus révèle des logiques fort différentes de la part des familles bourgeoises : les fonctions comptables constituent à Saint-Omer un atout dans le renforcement de l'enracinement local voire dans l'ascension vers la noblesse ; la recette d'Arras est en revanche intégrée dans un parcours plus vaste, conduisant des individus de naissance moins illustre à de hautes fonctions, grâce aux réseaux constitués par leurs prédécesseurs et à la proximité géographique d'une ville plus centrale dans la politique bourguignonne. Par ailleurs, les compétences techniques reconnues et appréciées de ces comptables ne font pas tout : leur entregent, la diversité de leurs talents

et leur fidélité pèsent au moins autant dans les carrières. Nous regrettons par ailleurs que la publication de la communication proposée par Christelle Loubet sur les comptables de Mahaut d'Artois n'ait pu aboutir tant elle met en lumière l'importance des comptables dans la construction d'un pouvoir princier et dans les relations qui s'établissent avec la bourgeoisie des grandes villes, offrant un point de départ précieux à notre étude. L'étude de la Bresse nous offre un décentrement salutaire grâce à Daniela Cereia qui envisage sur plusieurs siècles la ténacité de familles parties de l'usure et de la marchandise et s'intégrant jusque dans la noblesse, en particulier par l'exercice de fonctions comptables dans la gestion des dîmes et la mise à disposition de leurs réseaux de crédit.

- 9 Autre niveau de pouvoir, celui des villes autour de deux cas correspondants aux deux principaux espaces urbanisés : celui italien de Bologne, et celui septentrional et hennuyer de Mons. Dans le premier cas analysé par Marco Monti qui expose les carrières et les fonctions des trésoriers bolonais, la question des régimes politiques qui se succèdent est centrale : la nature du pouvoir détermine en particulier le fonctionnement des caisses, son degré de « publicité », la ville se montrant constamment capable de fournir grâce à sa richesse culturelle les cadres d'un savoir comptable qui favorise non seulement marchands et banquiers, mais aussi les clercs, jusqu'à permettre quelques ascensions au sommet du pouvoir. Plus modeste et plus stable est le contexte social étudié par Valeria Van Camp, grâce à une étude extrêmement fouillée de la comptabilité urbaine de Mons, qui s'intéresse à des clercs souvent peu visibles et négligés : la reconstitution des carrières montre que ces comptables peuvent aller jusqu'à l'échevinage, mais qu'ils sont avant tout des généralistes de l'écrit davantage que des comptables spécialisés. Leur intervention dans la tenue des archives, dans les messageries et représentations extérieures ainsi que dans le jeu politique pèse certainement au moins autant que leurs capacités de comptables. Par ailleurs, la possibilité de mesurer individuellement l'apport technique de chaque clerc, grâce à la signature des registres et à l'identification des mains, permet de comprendre comment certains clercs ont pu imprimer leur marque sur cette culture administrative et modifier les modèles en usage ou faire évoluer les formes de l'écriture comptable. Enfin, le cas de la comptabilité et du parcours d'un artisan avignonnais, Jean Teisseire, au XIV^e siècle permet de faire davantage le lien entre compétences comptable personnelle et capacité d'insertion dans les affaires publiques et charitables. Nous plongeant dans les capacités intellectuelles souvent méconnues d'artisans et de marchands voués à maîtriser les secrets du comptoir, Mélanie Dubois-Morestin montre également que ce savoir est surtout un savoir-faire susceptible de progresser au gré de l'expérience, et dont la transmission constitue un enjeu important de l'apprentissage.
- 10 L'appel n'a pas été aussi clairement entendu concernant le monde ecclésiastique et ses liens avec les finances. Mais nous retrouvons ces clercs d'Église parmi les comptables : c'est le cas à Bologne où œuvrent notamment des moines bénédictins venus de l'abbaye Saint Grégoire : on retrouve ici une pratique d'investissement des hommes d'Église dans le gouvernement des villes italiennes²⁵. Plus rarement présents dans le gouvernement des finances princières, les clercs semblent s'effacer à la fin du XIV^e siècle, du moins dans les recettes locales que nous avons étudiées²⁶. Reste qu'il s'agit d'un monde largement dominé par le *commun* qui apparaît ici ; ce qui ne signifie nullement que l'on ait affaire systématiquement à des parvenus devant leur succès à une compétence technique. La comptabilité n'est jamais qu'une des cordes à leur arc, et ces carrières ne se font souvent pas seules. Être comptable constitue-t-il une identité ? Sans doute pour certains qui

revendiquent leur titre de receveur, de trésorier, mais c'est ici surtout le service de la ville, du prince, de la chose publique qui compte davantage que la compétence, encore que certains n'hésitent pas à en tirer une certaine fierté, à l'instar du trésorier bolonais dont on a conservé un petit portrait au détour d'un cahier. Mais la comptabilité n'est que rarement suffisante à satisfaire les appétits de reconnaissance. Dans l'ensemble, ces fonctions semblent souvent vues comme un moyen d'accéder à un statut plus envié. Notabilité échevinale, et surtout noblesse demeurent un point de mire. Les carrières réussies ne manquent pas d'ailleurs, à Mons, Bologne, Arras ou Luxembourg, mais aussi en Bresse, bien qu'il faille souvent plusieurs générations pour être admis dans la noblesse. L'intelligence politique et la chance peuvent alors évidemment jouer, d'autant que le statut de comptable ne saurait constituer sa propre récompense, même s'il offre une compétence appréciée. En apparence, la comptabilité mène à tout, à condition d'en sortir ; en pratique il n'est jamais bon d'abandonner complètement les capacités qui ont fait le succès d'individus mais aussi de lignées se transmettant un « métier », tout comme un parcours réussi ne signifie pas pour autant que l'on renonce à un enracinement urbain qui fait la force de ces individus et de leur famille.

NOTES

1. *Comptabilités, 2, Approches codicologiques des documents comptables du Moyen Âge*, 2011, URL : <http://comptabilites.revues.org>.
2. *Comptabilités, 4, Le vocabulaire et la rhétorique des comptabilités médiévales*, 2012, URL : <http://comptabilites.revues.org>.
3. *Comptabilités, 7, Savoirs et savoir-faire comptables au Moyen Âge*, 2015, URL : <http://comptabilites.revues.org>.
4. Beck, Patrice, Mattéoni, Olivier dir, *Classer, dire compter. Discipline du chiffre et fabrique d'une norme comptable à la fin du Moyen Âge*, Paris, 2015.
5. Febvre, Lucien, « Comptabilité et chambre des comptes », *Annales HES*, 26, 1934, p. 148-153. Sur cette « affaire » considérée sous l'angle historiographique : Anheim Étienne, « L'historiographie est-elle une forme d'histoire intellectuelle ? La controverse de 1934 entre Lucien Febvre et Henri Jassemin », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 5/2012 (n° 59-4 bis), p. 105-130.
6. Leclercq, Francine, *Étude du personnel de la Chambre des Comptes de Lille*, thèse inédite de l'École des Chartes, 1958.
7. Bartier, John, *Légistes et gens de finances au xv^e siècle. Les conseillers des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, 2 volumes, Bruxelles, 1952 et 1955.
8. Idem, « L'ascension d'un marchand bourguignon au xv^e siècle. Odot Molain », *Annales de Bourgogne*, T. XV, 1943, p. 185-206.
9. Prevost, Danièle, *Le personnel de la Chambre des comptes de Paris, 1320-1418*, thèse microfilmée sous la direction de Claude Gauvard, Paris, 2001.
10. Soens, Tim, *De rentmeesters van de graaf van Vlaanderen. Beheer en beheerders van het grafelijk domein in de late middeleeuwen*, Bruxelles, 2002.
11. Dumolyn, Jan, *Staatsvorming en vorstelijke ambtenaren in het graafschap Vlaanderen (1419-1477)*, Anvers-Apeldoorn, 2003 ; « Les réseaux politiques locaux en Flandre sous la domination bourguignonne : les exemples de Gand et de Lille », *Revue du Nord*, t. 88, n° 365, 2006, p. 309-329 ;

« Pouvoir d'État et enrichissement personnel : investissements et stratégies d'accumulation mis en oeuvre par les officiers des ducs de Bourgogne », *Le Moyen Âge*, t. CXIV, 1/2008, p. 67-92.

12. Kerhervé, Jean, *L'Etat breton aux 14^e et 15^e siècles. Les Ducs, l'Argent et les Hommes.*, 2 tomes, Paris, Maloine, 1987 ; « Les présidents de la Chambre des comptes de Bretagne au xv^e siècle », dans Contamine, Philippe, Mattéoni, Olivier éd., *La France des principautés. Les Chambres des comptes. XIV^e-XV^e siècles*, Paris, 1996, p. 165-204.

13. Mattéoni, Olivier, *Servir le prince. Les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Âge (1356-1523)*, Paris, 1998 ; « Les présidents de la Chambre des comptes de Moulins à la fin du Moyen Âge », dans Paviot, Jacques et Verger, Jacques éd., *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, Paris, 2000.

14. Keller, Hagen, Grubmüller, Klaus et Staubach Nikolaus éd., *Pragmatische Schriftlichkeit im Mittelalter. Erscheinungsformen und Entwicklungsstufen*, Munich, 1992 ; Coquery, Natacha, Menant, François et Weber, Florence éd., *Écrire, compter, mesurer : vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, 2006.

15. Par exemple dans les travaux d'Armand Jamme. Voir notamment « De la banque à la chambre ? Naissance et mutations d'une culture comptable dans les provinces papales entre XII^e et XV^e siècle », dans Jamme, Armand et Poncet, Olivier, *Offices, Écrit et Papauté (XIII^e-XVII^e siècle)*, Rome, 2007 ; Lazzarini Isabella, éd., *Scrittura e potere. Pratiche documentarie e forme di governo nell'Italia tardomedievale (XIV-XV secolo)*, *Reti Medievali Rivista*, IX 2008/01.

16. Castelnuovo, Guido, « Service de l'État et identité sociale. Les Chambres des comptes princières à la fin du Moyen Âge », *Revue Historique*, n° 618, 2001/2, p. 489-510 ; Leguil, Matthieu, « Le châtelain, le compte et le clerc. Les acteurs de la reddition des comptes de châellenie en Bourgogne aux XIV^e et XV^e siècles, d'après l'exemple du bailliage d'Auxois », *Comptabilités*, 7, *Savoirs et savoir-faire comptables au Moyen Âge*, 2015, URL : <http://comptabilites.revues.org> ; Santamaria, Jean-Baptiste, « Savoirs, techniques et pratiques comptables à la Chambre des comptes de Lille, fin XIV^e-début XV^e siècle », *Comptabilités*, 7, *Savoirs et savoir-faire comptables au Moyen Âge*, 2015, URL : <http://comptabilites.revues.org>

17. Van Camp, Valeria, « La diplomatique des comptes : méthode, limites et possibilités. L'exemple de Mons, XIV^e-XV^e siècles », *Archiv für Diplomatik, Siegel- und Wappenkunde*, 61, 2015.

18. Sur l'importance de cette culture administrative urbaine, notamment favorisée par la fiscalité, voir en particulier : Menjot, Denis, Sanchez Martinez, Manuel éd., *La fiscalité des villes au Moyen Âge*, T. 4, *La gestion de l'impôt*, Toulouse, Privat, 2004 ; Menjot, Denis, Rigaudière Albert, Sanchez Martinez, Manuel éd., *L'impôt dans les villes de l'occident méditerranéen, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, 2005, Garnier, Florent, *Un consulat et ses finances : Millau (1187-1461)*, Paris, 2006.

19. Pour exemple, dans une abondante production dont l'article de Marco Conti publié ici rend compte, on notera les travaux de Paolo Buffo, en particulier : « Prassi documentarie e gestione delle finanze nei comuni del principato di Savoia-Acaia (Moncalieri, Pinerolo, Torino, fine secolo XIII-prima metà secolo XIV) », dans *Scrineum Rivista*, 11, 2014, p. 217-259.

20. Pécout, Thierry éd., *De l'autel à l'écritoire. Aux origines des comptabilités princières en Occident (XII^e-XVI^e siècle)*, *Actes du colloque international d'Aix-en-Provence, 13-14 juin 2013*, Paris (à paraître).

21. Bernardi, Philippe, « Métier et mystère : l'enseignement des "secrets de l'art" chez les bâtisseurs à la fin du Moyen Âge », *La trasmissione dei saperi nel medioevo (secoli XII-XV)*, Pistoia, 2005, p. 187-204 ; Verna, Catherine, et Hilaire-Pérez, Liliane, « Dissemination of Technical Knowledge in the Middle Ages and the Early Modern Era. New Approaches and Methodological Issues », *Technology and Culture*, 47, 2006, p. 536-565.

22. Anheim, Etienne, « Culture de cour et science de l'État », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 133, juin 2000, *Science de l'État*, p. 40-47.

23. La fin du Moyen Âge n'est pas avare de ces constructions qui favorisent assurément la circulation des pratiques sans pour autant mettre fin aux ancrages locaux. Lecuppre-Desjardins,

Elodie, *Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e-XV^e siècles)*, Paris, 2016 : Santamaria, Jean-Baptiste, « La circulation des officiers de finances dans l'État bourguignon », *Revue du Nord*, à paraître.

24. Avec pour la Flandre et le Brabant une percée à partir du XIII^e siècle qui est passé notamment par l'implantation d'usuriers et autres lombards au service des princes et des villes. Kusman, David, « La présence des financiers italiens dans le comté de Flandre sous les règnes de Jeanne et de Marguerite de Constantinople (1205-1280) : banque locale et négoce international », Dessaux, Nicolas, éd., *Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*, Lille, 2009, p. 71-79.

25. Andrews, Frances et Pincelli, Agata (éd.), *Churchmen and Urban Government in Late Medieval Italy, c. 1200 - c. 1450: Cases and Contexts*, Cambridge, 2013.

26. Santamaria, Jean-Baptiste, « Les ecclésiastiques et la comptabilité des princes : Bourgogne, Pays-Bas méridionaux, XIV^e-XV^e siècles », Pécout, Thierry, *De l'autel à l'écritoire : aux origines des comptabilités princières en Occident, XII^e-XIV^e siècle. Colloque international (Aix-en-Provence, 13-14 juin 2013)*, à paraître.

AUTEUR

JEAN-BAPTISTE SANTAMARIA

IRHiS-UMR 8529 (Univ. Lille, CNRS)

jean-baptiste.santamaria@univ-lille3.fr